LE PETIT MONDE DE CRISNÉE

Les titres

Chasse aux oeufs
Balade à pied
Balade papote
Bbox
112
Démarchage publicitaire
Salage et déneigement
Marché aux plantes
Rions à Crisnée
Excursion à Floralia

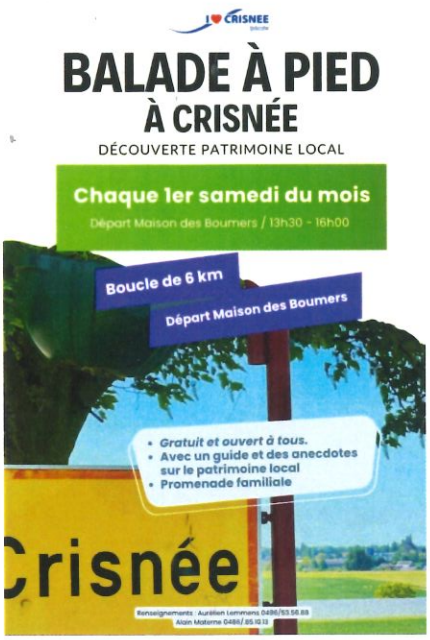
I ♥ CRISNEE
lpbcdw



IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À CRISNÉE

Mars 2026





Envie de fêter le printemps ensemble ?

Le 12 avril, à 10h, IsoSEL vous donne rendez-vous, rue Joseph Wauters, 2, à Crisnée, pour le départ d'une balade-papote conviviale, ouverte à toutes et tous !

Au programme : *une promenade d'1h à 1h30, guidée par une naturaliste passionnée.*
Des échanges, des rencontres, du partage.
Et au retour, l'apéro pour prolonger le plaisir.
Un moment simple, bienveillant et joyeux pour se retrouver et créer du lien. Membres d'IsoSEL, amis, curieux .. tout le monde est le bienvenu !

BBOX - BIENTÔT SUR LE SITE DE LA MAISON COMMUNALE

La commune de Crisnée poursuit ses efforts pour améliorer les services de proximité. Parmi ceux-ci, il y a la Bbox qui fera très prochainement son arrivée sur le site de la Maison communale, rue du Soleil, 1.

Ce dispositif permet de retirer et déposer des colis 24h/24 et 7j/7, en toute autonomie. Il répond à une évolution claire des habitudes de consommation, marquée par l'augmentation des achats en ligne et le besoin de solutions flexibles.

Concrètement, lors d'un achat sur internet, il vous suffit de choisir la Bbox de Crisnée comme point de retrait. Dès que votre colis est disponible, vous recevez un code (par SMS ou e-mail) vous permettant d'ouvrir un casier sécurisé et de récupérer votre paquet en quelques secondes.

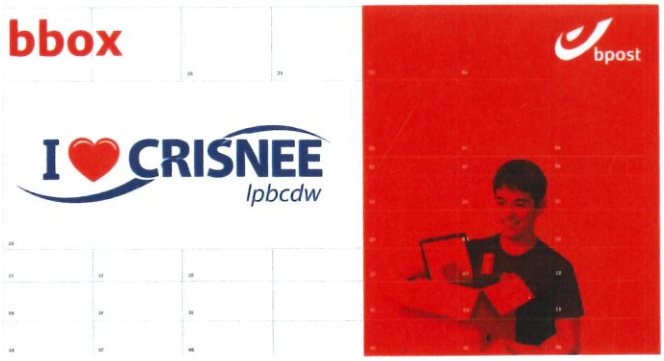
La Bbox permet également l'envoi de colis : après avoir affranchi votre envoi en ligne, vous pouvez le déposer facilement dans un casier libre.

Afin de nourrir notre réflexion et d'évaluer la pertinence de ce type d'équipement sur notre territoire, nous avons sollicité Bpost pour obtenir des données locales d'utilisation.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Bureau de poste de Crisnée :
- *400 paquets distribués par mois*
- *450 envois de paquets par mois*

Locker des Capucines :
- *200 paquets distribués par mois*
- *50 envois de paquets par mois*



Ces données confirment l'importance croissante des services liés aux colis dans le quotidien des citoyens et justifient pleinement l'installation de cette nouvelle Bbox.

Facile d'accès et située à proximité immédiate de la maison communale, cette installation constitue une solution pratique, rapide et sécurisée, complémentaire aux services postaux existants.

Par cette initiative, la commune de Crisnée entend continuer à moderniser ses services et répondre concrètement aux besoins des habitants.

112 GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE Appel d'urgence

Communiqué du Gouverneur - La sécurité de nos concitoyens et la qualité de l'intervention des secours dépendent souvent de la clarté des informations échangées lors de l'appel d'urgence. Afin d'améliorer cette prise en charge, les provinces de Namur et Limbourg ont initialement été sélectionnées pour mener un projet pilote novateur concernant le numéro d'urgence 112. Ce projet a débuté le 19 janvier 2026. La province de Liège est à présent appelée à se joindre à ce projet pilote.

Aujourd'hui, lorsque vous composez le 112, vous choisissez le type d'aide (pompiers/ambulance ou police). Sous l'impulsion du SPF Intérieur, la procédure s'améliore pour vous garantir une aide plus rapide et plus précise.

L'objectif : vous aider dans l'une des trois langues nationales.

En situation de stress ou de panique, il est plus facile de pouvoir s'exprimer dans la langue choisie par l'appelant : le néerlandais, le français ou l'allemand. C'est pourquoi, après avoir sélectionné l'aide médicale urgente ou l'aide des pompiers, le système vous proposera désormais de choisir l'une des trois langues nationales : le français, le néerlandais ou l'allemand.

Concrètement : ce choix n'est pas anodin, il vous dirige vers l'opérateur le plus qualifié linguistiquement :
- *Si vous choisissez le français, votre appel est traité par une centrale d'urgence wallonne.*
- *Si vous choisissez le néerlandais, votre appel est traité par une centrale d'urgence flamande.*
- *Si vous choisissez l'allemand, votre appel est traité prioritairement par un opérateur germanophone de la centrale d'urgence de Liège.*

Un atout pour nos citoyens en déplacement. Cette nouveauté est cruciale pour les habitants de notre province qui se déplacent, travaillent ou séjournent à proximité de la frontière linguistique et qui parfois se voient dirigés vers la centrale d'urgence 112 de Limbourg. Si vous avez besoin d'une aide des pompiers ou d'une aide médicale urgente depuis le Limbourg, par exemple, il vous est désormais possible d'être aidé en français ou en allemand, et vous serez immédiatement redirigé vers un opérateur francophone ou germanophone.

Lorsque vous utilisez l'application 112 BE dans une province participant au projet pilote, si vous choisissez l'aide urgente des pompiers ou l'aide médicale urgente, votre appel sera immédiatement transféré à la centrale d'urgence appropriée.
Si ce projet pilote s'avère concluant, il sera étendu à l'ensemble du pays.

DÉMARCHAGE PUBLICITAIRE



Il est fréquent que des commerçants et des indépendants de notre commune soient contactés par des sociétés ou des personnes proposant des insertions publicitaires, des participations à des supports de communication ou des partenariats commerciaux. Il nous revient que dans certains cas, ces démarcheurs auraient laissé entendre, de manière explicite ou plus subtile, qu'ils agissaient en lien avec la Commune de Crisnée, avec l'administration communale ou avec le Collège communal.

Nous souhaitons lever toute ambiguïté : la Commune de Crisnée est totalement étrangère à ces démarches.

Lorsque la Commune met en place un projet impliquant le tissu économique local — qu'il s'agisse d'une publication, d'un événement, d'un partenariat ou d'une action de promotion — cela fait toujours l'objet d'une communication officielle, identifiable et transparente, via nos canaux habituels (site internet communal, réseaux sociaux officiels, courrier signé, contact direct par l'administration).

Nous invitons dès lors l'ensemble des commerçants et indépendants à faire preuve de vigilance face à toute sollicitation se revendiquant de la Commune. En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale afin de vérifier la véracité des informations qui vous sont communiquées. La protection de notre tissu économique local est une priorité. Nous savons combien nos commerçants et indépendants contribuent à la vitalité et à l'attractivité de Crisnée. Il est donc essentiel d'éviter toute confusion ou toute utilisation abusive du nom de la Commune de Crisnée ou de ses représentants.

SALAGE & DENEIGEMENT



A l'entame du printemps, le moment est venu de faire le point sur la saison hivernale écoulée. Le salage et le déneigement sont des opérations plus complexes qu'il n'y parait. Depuis plusieurs années déjà, la commune de Crisnée a fait le choix de confier les missions de salage à des entreprises privées spécialisées, mieux équipées et plus efficientes en la matière. En revanche, la commune continue de se charger du déneigement avec là aussi, la participation d'entreprises privées.

Le sel routier agit en abaissant le point de congélation de l'eau, ce qui limite la formation de verglas et favorise la fonte de la glace. Toutefois, son efficacité n'est pas automatique. Elle dépend de la température (efficace jusqu'à environ –7 à –10 °C), de l'humidité… mais aussi d'un facteur parfois méconnu : la circulation des véhicules. Sans passage des voitures, le sel agit très peu. Ce sont les pneus qui écrasent le sel, le répartissent sur la chaussée et accélèrent son action. Le salage est donc surtout efficace sur les axes fréquentés, beaucoup moins sur les voiries peu utilisées.

Nous avons privatisé le salage parce qu'il nécessite de disposer d'épandeurs coûteux et de véhicules adaptés auxquels il faut ajouter le coût de l'entretien, de l'assurance et des réparations fréquentes en raison du caractère particulièrement corrosif du sel. Ces équipements représentent des coûts fixes importants, même lorsque les hivers sont cléments et que les interventions sont limitées.

Le stockage du sel constitue également une contrainte majeure puisqu'il doit être conservé dans un espace sec, couvert, ventilé et étanche, sur un sol imperméable, afin d'éviter toute humidité qui le rendrait inutilisable. Les volumes nécessaires pour couvrir l'ensemble du réseau exigeraient un hangar de grande superficie, conforme aux normes environnementales. De plus, le sel ne se conserve pas indéfiniment : un stockage trop long entraîne une perte d'efficacité et des pertes financières.

Les entreprises privées spécialisées disposent déjà de matériel performant (épandeur, lame de déneigement, véhicule adapté, soit une valeur de 200.000 euros pour un seul véhicule opérationnel complet), de stocks adaptés, de personnel formé et d'une capacité d'intervention rapide, y compris la nuit et les week-ends.
Conclusion : investir dans du matériel de salage revient à immobiliser d'importants capitaux publics pendant près de dix ans, pour un usage incertain.

Tout est-il chaque fois parfaitement déneigé et aussi rapidement que l'impatience de notre société impose? Hélas non, car parfois la nature est simplement plus forte que les hommes, du moins au début d'un épisode neigeux. Il n'y a pas de baguette magique en la matière..., sauf peut-être le bons sens qui consiste à réduire sa vitesse, à garder ses distances et à accepter, pour un court moment, de vivre juste un peu moins vite, au rythme moins soutenu que la nature s'autorise à nous imposer.





